

Le point de vue de l'élève : pour une théorie de l'action conjointe dans les situations didactiques.

Alain Mercier, Professeur émérite à l'École Normale Supérieure de Lyon

Résumé :

L'observation des situations didactiques fut initialement développée « du point de vue du professeur », à la suite de Guy Brousseau (1986) qui cherchait à « améliorer l'enseignement » et proposait à cet effet des « situations » modélisées comme des « jeux à un joueur contre la nature ». Les tenants du développement d'ingénieries didactiques (Artigue, 1987), ont mis en avant les notions de contrat et de milieu d'une situation didactique, qui permettent de décrire les situations didactiques du point de vue de l'action enseignante du professeur.

Cependant, l'observation des classes de mathématiques a montré que les transactions étaient pauvres en savoirs tandis que, pourtant, à la longue, des élèves nombreux apprenaient peu à peu des mathématiques. Rendre compte de la déraisonnable efficacité de l'enseignement bureaucratique (Verret, 1975), a demandé la construction d'un point de vue nouveau sur les situations observables : le point de vue des élèves.

J'ai engagé (Mercier, 1992) la constitution de ce point de vue, en m'appuyant sur une théorie institutionnelle des situations didactiques (Chevallard, 1982, 1988) et du système d'enseignement qui les produit (Chevallard, 1982, 1988). Avec quelques autres, nous avons d'abord montré comment les élèves participaient à la vie des institutions didactiques en montrant aux professeurs les questions qu'ils rencontraient et les réponses qu'ils apportaient. Ils s'associaient ainsi

- par leurs actions, à la production d'un milieu et
- par leurs questions, à la régulation d'un contrat (Schubauer-Leoni, 1986)

Puis il a fallu changer de paradigme en considérant que pour observer les tentatives des élèves de participer aussi à la progression du savoir et donc du temps didactique, il fallait penser que l'action didactique était conjointe, conduite à la fois par le professeur et les élèves (Sensevy, 1994). Nous avons alors compris que le pouvoir du professeur était dans sa capacité à instituer des questions et des réponses.

Je voudrais montrer dans la conférence comment nous devons poursuivre ce mouvement en considérant que, au commencement de toute action didactique, il y a un élève qui cherche à conduire une action laborieuse telle qu'il peut en observer le déroulement dans le corps social où il vit, et cherche à en comprendre l'efficacité. Mais, mandaté par le corps social, l'école bureaucratique répond en créant un prix d'entrée dans le monde social que l'élève paiera en « années de formation ».

Je défendrai la position suivante: l'idée que l'action didactique est à l'initiative du professeur vient seulement de l'existence des écoles: un phénomène social d'à peine deux siècles, qui tient à l'invention de l'enseignement bureaucratique. Après l'invention moderne de Comenius (158?) puis de l'enseignement mutuel (183?) dont le succès avait mis en danger la classe des industriels et financiers qui s'emparaient du pouvoir à la fin XIXe, il fallait instituer dès la première enfance un ordre moral en le fondant sur la hiérarchie du savoir.

Pour comprendre les phénomènes didactiques dans leur dimension anthropologique nous devons nous libérer du point de vue des institutions didactiques qui surveillent et punissent (Foucault,) et développer une vision historique de l'évolution des organisations didactiques, en considérant :

- que l'action didactique est à l'initiative des élèves (Mercier, 2008),

- que l'école met à distance l'enjeu productif des élèves qui cherchent à obtenir une action laborieuse efficace (Mercier, à paraître),
- que les professeurs produisent des jeux intermédiaires qui sont souvent distracteurs de l'enjeu laborieux, parce qu'ils enseignent aussi que pour apprendre il faut être autorisé à savoir c'est-à-dire, à faire (Mercier, Sensevy, Schubauer-Leoni, ZDM).
- que nos observations doivent aussi rendre compte de cela, que nous verrions si nous prenions au sérieux l'idée de la conjonction de l'action didactique.